

# SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## ◆ Stevens

moment ou M. Stevens était ministre.

La première personne est M. Edward Rowe, président de York Centre et ex-président de la campagne électorale de M. Stevens.

La seconde est Mme Noreen Stevens, épouse du ministre, avocate et vice-présidente de l'une des compagnies familiales.

**Avec le ministre**

M. Rowe, a dit Mme Walker, prenait des mesures pour obtenir de l'argent des firmes Gordon Capital, Burns Fry et Dominion Securities Pitfield, qui faisaient affaire à ce moment avec le ministère de l'Expansion industrielle régionale — le ministère dont M. Stevens était le titulaire — ou la Corporation de développement des investissements du Canada — qui relevait du ministère de M. Stevens.

Mme Walker a de plus déclaré qu'elle savait que Mme Stevens avait obtenu \$2.6 millions pour une compagnie contrôlée par son mari, mais elle a dit en ignorer la provenance.

M. Stevens a démissionné, le 12 mai dernier, après des allégations, entre autres, que sa femme avait obtenu, en agissant au nom d'une compagnie contrôlée par lui, un prêt sans intérêt de M. Anton Czupka, cadre de Magna International, une firme faisant affaire avec le ministère de M. Stevens.

M. Stevens s'est défendu en disant que ses intérêts étaient placés en fidécommiss sans droit de regard et que, de toute façon, il n'était pas au courant des transactions faites par sa femme.

## ◆ Entretiens

« Je l'ai (M. Pérès) rencontré dans le cadre du plan arabe de Fès, a-t-il dit, et aucune décision de la Ligue arabe, depuis sa création à nos jours, n'a interdit ou refusé à un responsable arabe de rencontrer un responsable israélien. Je ne l'ai pas rencontré en cachette, alors que certains l'ont vu en secret », a-t-il poursuivi.

En Israël, M. Yossi Bellin, secrétaire du cabinet de M. Shimon Pérès s'est félicité, du fait que le roi Hassan II et le premier ministre israélien soient parvenus à la décision de publier un communiqué commun à l'issue de leurs entretiens d'Ifrane.

« C'est un signe important et très encourageant. Avant son départ de Jérusalem, M. Pérès était certain que deux communiqués séparés devaient être publiés », a souligné M. Yossi Bellin qui commentait en direct à la télévision israélienne le sommet.

Au cours de la même émission, le député Dan Meridor (Likoud), ancien secrétaire de cabinet de M. Menahem Bégin, a également noté « l'importance du fait que le roi Hassan II et M. Pérès aient décidé de publier un communiqué commun ».

M. Meridor s'est déclaré toutefois « profondément pessimiste sur les chances du roi Hassan II de pouvoir convoquer prochainement un sommet arabe, à en juger par les réactions hostiles de plusieurs pays arabes à la rencontre d'Ifrane ».

Dans le monde arabe, les réactions n'ont pas manqué. L'O.L.P. a demandé officiellement hier à la Ligue arabe à Tunis la convocation d'urgence d'un sommet arabe pour examiner les répercussions de la visite a-t-on annoncé de source officielle palestinienne dans la capitale tunisienne.

Dans un communiqué publié hier soir à Tunis l'O.L.P. précise qu'elle a fait cette demande dans un memorandum adressé ce jour au secrétaire général de la Ligue (20 États arabes et l'O.L.P.).

Un tel sommet arabe est destiné à examiner « les répercussions de la visite au Maroc du chef du gouvernement de l'ennemi (Israël) et les conséquences dangereuses qui en découlent » indique le communiqué de l'O.L.P.

Le porte-parole de l'O.L.P., M. Ahmed Abderrahmane avait indiqué dès mardi à Tunis que la centrale palestinienne envisageait qu'un tel sommet arabe se tienne à Alger, rappelle-t-on. Il a précisé que le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat était en contact notamment avec les dirigeants algériens au sujet de la convocation de cet éventuel sommet dans la capitale algérienne.

Au Caire, M. Esmat Abdel Meguid, vice-premier ministre et ministre égyptien des Affaires étrangères, a exprimé l'espoir que la rencontre sera le début d'une succession de démarches en vue de réaliser la compréhension mutuelle entre toutes les parties concernées par le conflit du Moyen-Orient.

Dans une interview accordée à la BBC et rapportée par l'agence égyptienne MENA, M. Abdel Meguid a ajouté que ces parties devaient assumer leurs responsabilités et n'é-

pargner aucun effort pour parvenir à une paix juste et durable que nous appellons « de nos vœux ».

S'agissant de la prochaine visite de M. George Bush, le vice-président américain, au Proche-Orient, le chef de la diplomatie égyptienne a dit que c'était une étape importante de contacts entrepris pour faire avancer le processus de paix.

Enfin, la Libye considère que le « comportement du roi Hassan II est un complot contre la nation arabe (...) et une insulte à l'égard du monde musulman », annonce l'agence de presse libyenne JANA, reçue à Paris.

Selon l'agence officielle libyenne, « les Comités populaires de base réunis hier en session extraordinaire dans toutes les régions de la Libye, ont condamné vigoureusement la visite ».

« Les Comités populaires ont affirmé que cette visite constitue une violation grave du traité historique d'Oujda qui contenait une clause relative à la libération de la Palestine et de Jérusalem », ajoute JANA.

## ◆ Jeunesse

Mme Lapointe se décrit comme une « gestionnaire ». Elle a, dit-elle, horreur du gaspillage. « Si je travaille mal, c'est autant d'argent qui ne va pas aux groupes », déclare l'ex-présidente à la cafétéria de chez Wonderbra.

Sa vision du rôle du Secrétariat ne fait toutefois pas l'unanimité, particulièrement du côté de l'opposition péquiste.

La députée de Chicoutimi, Mme Jeanne Blackburn, a vivement critiqué le démantèlement d'une partie du réseau régional.

L'ex-directeur du Secrétariat, M. Guy Rousset, soutient lui aussi, que la décision de ne laisser qu'un agent par région « est catastrophique ». « Le réseau régional, déclare-t-il, jouait un rôle essentiel de coordination auprès des groupes de jeunes ».

Selon M. Rousset le mandat du Secrétariat est d'encourager le développement des organismes jeunesse, de leur fournir un soutien technique, de servir de lien entre les jeunes, les organismes jeunesse et l'appareil gouvernemental.

La nouvelle directrice du Secrétariat convient que les récentes coupures « ont fait mal dans les régions ». Toutefois, selon elle, ce type d'animation n'est pas du ressort du Secrétariat. Il est plutôt, dit-elle, de celui du Conseil permanent à la jeunesse, cet organisme consultatif dont la création a été annoncée, en juin dernier, par le dépôt du projet de Loi 104.

Depuis son arrivée à la direction du Secrétariat à la Jeunesse, il y a plus de trois mois, Mme Danielle Lapointe a surtout travaillé à la réorganisation. L'organisme n'a jamais, selon elle, véritablement joué son rôle depuis sa création en 1983.

« Le rôle du Secrétariat ce n'est pas de faire de l'animation auprès des groupes de jeunes », soutient la jeune femme aux cheveux poivre et sel. « Son rôle, c'est d'agir au sein de la machine gouvernementale, d'être un peu un lobbyiste interne ».

De son bureau de Québec, elle gère aujourd'hui un budget de près de \$2 millions et supervise une trentaine d'employés. Au Secrétariat, elle a fixé tout un programme : pérenniser la machine gouvernementale; trouver, dans le labyrinthe des ministères et des organismes gouvernementaux, les bonnes ficelles sur lesquelles il faut tirer pour susciter des réponses aux problèmes auxquels sont confrontés les 1,705,000 Québécois âgés de 15 à 30 ans.

« Je pense qu'elle sait à quoi elle s'attaque, comment l'un des collaborateurs de la nouvelle directrice. La machine est très complexe. Tous les ministères ont des chasse-gardées qu'ils préservent. Ça ne sera pas facile ».

L'ex-directeur du Secrétariat, M. Guy Rousset, convient que le Secrétariat de l'époque péquiste « n'a pu jouer son rôle de lobbyiste parce que les ministres ne le prenaient pas au sérieux ». « La nouvelle direction du Secrétariat n'y arrivera pas non plus, dit-il, si les ministres libéraux ne jouent pas le jeu ».

De ses années passées entre les champs de tabac ontariens, le comptoir de Laura Secord ou la manufacture de beignes, la nouvelle directrice a gardé une sensibilité aiguë à la précarité de la situation de l'emploi des jeunes et une détermination farouche à y trouver de véritables solutions.

Patiemment, raconte ses proches, elle creuse ses galeries au cœur de la machine gouvernementale. Déjà on raconte dans les couloirs du complexe « G » qu'elle a passé plus d'une heure dans le bureau du secrétaire général du gouvernement, M. Roch Bolduc; qu'elle est bien vue du cabinet du premier ministre; qu'elle établit de bons contacts avec des ministres-identifiés.

Plus identifiée à des organismes comme Amnistie internationale ou l'ex-magazine alternatif *Le Temps Fou* qu'au Parti libéral, Mme Lapointe n'a jamais appartenu à un parti politique. Espégle, elle s'amuse aujourd'hui à dire que son arrivée au Secrétariat est une « nomination politique ».

C'est au forum fédéral des jeunes qu'elle a rencontré une jeune femme de 25 ans, aujourd'hui responsable du dossier jeunesse au bureau du premier ministre, Mme Carole Diodatti. « Ils m'ont offert le poste. Je l'ai pris », raconte-t-elle.

Remise en question des acquis de la génération des 30-45 ans, refonte de l'organisation du travail, leadership du secteur privé en matière de création d'emplois, déréglementation, telles sont quelques unes des tendances que des employés du Secrétariat disent percevoir chez leur nouvelle direction. « Pour faire de la place aux jeunes, elle est prête à faire la guerre aux aînés », schématise l'un d'eux.

Elle n'hésite pas à dire qu'elle remet personnellement en question des notions telles que la « permanence », cette permanence qui, dit-elle, per-

# REPRISE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES À OTTAWA

# Les libéraux arrivent gonflés à bloc

## MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le retour au Parlement des députés des deux principaux partis se fait dans l'enthousiasme.

Les libéraux, particulièrement, s'en promettent avec la période des questions, qui entrecoupera aujourd'hui le débat sur le projet de loi relatif à la libération conditionnelle des détenus.

« Ils s'en préparent des bonnes pour demain (aujourd'hui) », a déclaré le whip de l'opposition officielle M. Jean-Robert Gauthier hier.

Sur 38 députés libéraux, 28 ont déjà confirmé leur présence, quatre doivent encore la confirmer et six seulement ne pourront siéger aujourd'hui, a révélé M. Gauthier.

Les députés sont si enthousiastes qu'ils désirent presque tous poser des questions au gouvernement conservateur, a-t-il ajouté.

« J'ai déjà reçu 26 questions, alors que normalement nous n'avons le temps d'en poser que huit ou neuf », a déclaré le whip.

« Le retour fait notre affaire dans un certain sens: les députés ont été dans leur comté pendant trois semaines, et ils ont pu prendre le pouls de la population ».

Ils vont s'en prendre à la propa-

gande du gouvernement rapportée par les médias locaux, a ajouté M. Gauthier.

À la demande du gouvernement, le président de la Chambre M. John Bosley a rappelé les députés au Parlement pour débattre et adopter le projet de loi C-67, modifiant la Loi sur la libération conditionnelle des détenus.

Ce projet de loi permet à la Commission des libérations conditionnelles de refuser à certains détenus dangereux une libération conditionnelle après les deux tiers de leur peine, et les obliger ainsi à purger leur peine au complet.

Environ un an après avoir été déposé aux Communes, en juin 1985, le projet de loi C-67 a été adopté en Chambre et a été déposé au Sénat, qui ne l'a adopté qu'après y avoir ajouté un amendement qualifié d'« inacceptable » par le nouveau solliciteur général James Kelleher.

L'amendement apporté par les sénateurs permet aux détenus d'en appeler de la décision de la Commission des libérations conditionnelles. L'ancien solliciteur général Perrin Beatty a déclaré récemment que le refus du Sénat d'adopter le projet de loi C-67 tel quel permettrait à une trentaine de détenus dangereux d'être libérés au cours de l'été, un chiffre que le leader du gouvernement

en Chambre, M. Don Mazankowski, a haussé à 54 mardi.

« C'est faux, c'est une pure invention de Beatty, qui s'est laissé emporté par son enthousiasme partisan », a déclaré M. Gauthier.

C'est cette affirmation de l'ancien solliciteur général qui a mis le gouvernement dans l'eau chaude et l'a obligé à rappeler le Parlement, estime le whip libéral.

Si ce projet de loi avait été aussi urgent, le gouvernement l'aurait fait adopter bien avant la fin de la session, a-t-il ajouté.

Le leader en Chambre du Nouveau parti démocratique M. Ian Deans a déclaré mardi qu'il considérait que le rappel du Parlement était inapproprié, et que le projet de loi C-67, quoique important, ne justifiait pas cette mesure.

Le whip conservateur M. Scott Fennell est en dehors du pays présentement, mais un membre de son personnel a déclaré hier que tous les députés conservateurs qui reviennent à Ottawa sont très enthousiastes, et que ceux qui ne reviennent pas ne le pouvaient tout simplement pas.

Elle a indiqué qu'il devrait y avoir autant de députés conservateurs aujourd'hui qu'au cours d'une journée normale.

# Le DSC Lakeshore analyse les eaux du lac Saint-Louis

## SYLVAIN BLANCHARD

Le Département de santé communautaire de l'hôpital général du Lakeshore dévoilera demain les conclusions de sa première analyse concernant la qualité des eaux récréatives situées sur les rives du lac Saint-Louis.

« Ce qui sera nouveau, dit-elle, c'est que pour la première fois il sera possible de mettre sur pied un programme de prévention sérieux, lequel ira nettement plus loin que tout ce qui a été fait jusqu'ici pour sensibiliser les gens aux risques qu'ils courent en se baignant dans ce lac ».

Tout au long de l'été, le DSC dévoilera à chaque vendredi une analyse des eaux récréatives du Lac Saint-Louis à laquelle s'ajoutera une série de recommandations établies à partir des résultats de ces analyses.

Les sites qui font l'objet de cette étude sont le Parc Pinebeach et le Parc de la Baie de Valois, à Dorval, le Stewart Hall et le Parc Bourgault, à Pointe-Claire, ainsi que les Parc Murray et Godin, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Pour chacun des sites, le DSC tirera un échantillon d'eau à la berge, un autre 100 mètres plus loin et un troisième à 300 mètres de la berge. Cette méthode permettra aux chercheurs de connaître le nombre de coliformes fécaux, de streptocoques (bactérie associée aux problèmes respiratoires), de staphylocoques (bactérie qui occasionne parfois des gastro-entérites) et de pseudomonas (bactérie reliée à des problèmes d'otites externes), ce qui les amènera à réaliser ultérieurement leur propre

étude épidémiologique.

Pollué principalement par les égouts collecteurs, le Lac Saint-Louis n'est plus propice à la baignade depuis les années 40. Cela n'empêche cependant personne d'aller y nager ou d'y faire de la planche à voile, une activité très populaire dans la région.

« Compte tenu, donc, de cette forte affluence, le département de santé communautaire fera tout en son pouvoir pour expliquer à la population ce que c'est qu'une eau polluée et pourquoi elle devrait éviter de s'y baigner », raconte Johanne Gélinas en précisant que la démarche entreprise par le DSC est unique au Québec.

« Depuis que le gouvernement du Québec a décidé de transférer aux municipalités l'inspection des eaux, aucun organisme municipal ou paramunicipal a vraiment pris la relève à ma connaissance ».

À Lakeshore, le DSC a pris l'initiative en allant proposer aux municipalités de la région de réaliser pour elles une série d'études sur la qualité des eaux récréatives qui longent leur territoire.

« Des 10 municipalités contactées, explique Hélène Boyer, l'agent d'information du DSC de l'hôpital général du Lakeshore, trois ont répondu favorablement. Il s'agit de Sainte-Anne-de-Bellevue, Pointe Claire et Dorval. Les autres, c'est-à-dire, Pierrefonds, Sainneville, Roxboro, Ste-Geneviève, Baie d'Urfé, Beaconsfield et Lachine, ont soit répondu qu'elles effectueraient ce travail elles-mêmes, ou encore qu'elles n'avaient pas l'argent nécessaire compte tenu de la faible utilisation de leurs cours d'eau ».

Le DSC proposait de réaliser une analyse hebdomadaire de ces eaux, tout au long de l'été, pour la somme de \$ 2 000 par site étudiée.

met à des centaines de fonctionnaires d'être tablettées, pendant que des jeunes cherchent en vain une façon de contribuer à la société.

À ses agents régionaux, qui s'étaient jusqu'ici surtout occupés d'animation auprès des groupes de jeunes, Mme Lapointe a recommandé d'avoir une carte de membre de la Chambre de Commerce, d'assister aux assemblées des caisses populaires, de mieux connaître les autorités municipales. « Notre rôle s'est aussi d'inciter les partenaires à développer des solutions », soutient la jeune femme.

La prise en charge, l'autonomie, sont les marottes de la nouvelle directrice du Secrétariat. « C'est comme ça que la démocratie va se faire, avec des individus de plus en plus autonomes, soutient-elle. L'école, les institutions actuelles ne facilitent pas toujours cet apprentissage de l'autonomie ».

Mme Lapointe rêve parfois de voir les groupes de jeunes devenir propriétaires des arcades. « Aussi bien que ces profits servent à quelque chose ».

La deuxième Baie James, réfléchit-elle tout haut, devrait embaucher un tiers de jeunes travailleurs. Ils pourraient, ajoute-t-elle, « être payés moins cher, mais le gouvernement leur donnerait des obligations qu'ils pourraient encaisser cinq ans plus tard pour s'installer ».

Le Secrétariat à la Jeunesse fera peu de recherches, précise-t-elle. Toutes les solutions sont là, sur les tablettes des ministères. Il suffit de les ressortir et de les appliquer.

Mais la tâche ne sera pas facile, soutiennent ses collaborateurs.

Entre les groupes de jeunes, la Commission jeunesse du parti libéral, le cabinet du premier ministre et les susceptibilités de tout un gouvernement, la nouvelle direction du Secrétariat aura fort à faire pour faire avancer le dossier jeunesse et pourrait bien, ajoute l'un d'eux, se retrouver en permanence « sur la corde raide ».

## ◆ Mariage

friends » mais Andrew n'avait pas convié ses nombreuses précédentes conquêtes.

Bien qu'ayant trébuché sur « Christian » le troisième prénom du prince, « Fergie » s'est montré beaucoup plus à l'aise que son amie et désormais belle-soeur Diana, il y a cinq ans.

En promettant « d'obéir », selon l'ancien rite anglican de 1662, remis à l'honneur pour l'occasion, Sarah a lancé vers « son prince » (elle dit même parfois « son garçon ») son regard le plus touchant de la cérémonie.

La reine était tendue, ainsi que le père de la mariée, mais le prince Philip était détendu, discutant à la fin du service avec la mère de Sarah, tout de jaune vêtue, Mme Hector Barrantes, qui est restée à un champion de polo argentin.

Les quatre pages et demoiselles d'honneur se sont bien comportées, malgré les inquiétudes sur leur conduite de la famille royale, principalement en ce qui concerne le prince William, fils aîné de Charles et Diana. Dans les calèches les ramenant au palais de Buckingham, après la cérémonie, les enfants étaient plus dissipés, pour la plus grande satisfaction des badauds.

Après le repas de mariage pris au palais, les mariés sont apparus au balcon, entourés de la famille royale au grand complet, et ont échangé un baiser devant une foule enthousiaste, peu avant 14h.

Ils devaient ensuite se rendre à l'hôpital royal de Chelsea, un hospice pour anciens militaires, d'où ils partiront pour leur nuit de noces et leur lune de miel. Cette dernière aura sans doute lieu aux Açores.

En après-midi, le prince Andrew et Sarah Ferguson ont fait une apparition au balcon du Palais de Buckingham, à la grande joie de la foule massée sous les fenêtres.

La Reine Elizabeth II, le Prince Charles, la Princesse Diana et les membres de la famille, de la Reine-mère (85 ans) au Prince Harry (22 mois) les ont rejoint au balcon.

« Sarah, Sarah », a scandé la foule, qui voulait la voir réapparaître. « Fergie » a répondu: « Je ne vous entend pas ».

Et le couple a refait une apparition, cette fois sans le reste de la fa-

mille. Encore des sourires, des signes de la main, et Andrew a porté la traîne de son épouse, puis a dit « Au revoir ».

## ◆ Pechiney

tion de Pechiney, dans aucune de ses usines, où que ce soit dans le monde, n'est figée pour l'éternité.

L'annonce brutale d'un projet de désinvestissement dans l'usine ultramoderne de Bécancour aurait en effet toutes les chances de braquer un peu plus les syndicats qui ont déjà lancé plusieurs mouvements de grève pour protester contre la fermeture de deux usines du groupe en France. Après la mise en service de l'usine australienne de Tomago (140,000 tonnes) et le démarrage de Bécancour (230,000 tonnes), la société a en effet décidé de réduire sa capacité de production en France, en fermant deux unités dans les quatre à cinq années à venir, l'une dans les Pyrénées, l'autre dans les Alpes.

On comprend dès lors que la direction de Pechiney cherche à prendre des précautions, d'autant plus qu'un nouveau président directeur général a été nommé à la tête de la compagnie, ce mercredi, par le gouvernement. Il s'agit de M. Jean Gandois, ancien président de la firme Rhône-Poulenc, qui remplace M. Bernard Pache et qui sera chargé de diriger l'entreprise jusqu'à sa privatisation prévue dans le plan de dénationalisation du nouveau gouvernement Jacques Chirac.

La C.G.T., qui a révélé le projet de désinvestissement et qui avait, en son temps, vivement critiqué la construction de l'usine de Bécancour, déplore aujourd'hui le retrait partiel de Pechiney car, dit le syndicat, « il va ouvrir la voie à une politique d'investissements hasardeux ».

La vente de la moitié des actions de Pechiney dans l'usine de Bécancour qui avait nécessité un investissement de \$1,5 milliard, va permettre, affirme la C.G.T., de dégager des disponibilités importantes pour tenter l'aventure au Venezuela où le gouvernement aux abois aurait proposé à Pechiney des contrats d'électricité défiant toute concurrence.

Mais Pechiney pourrait également disposer de ce volant financier pour investir dans les industries de trans-

formation en Amérique du Nord, d'autant plus que le marché mondial de l'aluminium est stagnant depuis plusieurs années. La consommation occidentale devait atteindre 12,6 millions de tonnes cette année, contre 12,5 millions en 1985 et 12,7 millions en 1984. Le groupe français pourrait également chercher à diversifier ses activités.

## 24 juillet par la PC et l'AP

1985: le gouvernement français annonce le rappel de son ambassadeur à Pretoria et la suspension de tout nouvel investissement en Afrique du Sud.

1982: des inondations catastrophiques font 104 morts au Japon.

1977: le président égyptien Anouar El Sadate ordonne à son armée un cessez-le-feu immédiat dans les combats avec les Libyens.

1976: la sonde spatiale américaine « Viking I » se pose sur Mars et entreprend une série d'expérience visant à déterminer si la vie existe sur la planète.

1973: quatre pirates de l'air qui avaient détourné un avion de ligne japonais libèrent les 137 occupants font sauter l'appareil et sont arrêtés en Libye.

1969: les astronautes de la cabine « Apollo XI », les premiers hommes qui ont mis le pied sur la lune, amerrissent dans le Pacifique.

1967: à l'issue d'un discours prononcé à l'extérieur de l'hôtel de ville de la Ville de Montréal, le général Charles de Gaulle lance: « Vive le Québec libre ».

1948: vingt-neuf personnes perdent la vie dans l'écrasement d'un avion « Dakota » des Rimouski Airlines.

1946: les États-Unis procèdent au premier essai nucléaire sous-marin au large de Bikini, dans le Pacifique.

1794: les anglais s'emparent de Gibraltar au cours de la guerre de succession d'Espagne.

Ils sont nés un 24 juillet: Simon Bolivar, général et homme d'État sud-américain (1783); l'écrivain français Alexandre Dumas père (1802); le compositeur d'origine suisse Ernest Bloch (1880).

## SOEURS LÉVESQUE

# Le juge italien bientôt au Québec

Le juge italien Francesco Misanzi viendra au Québec, vraisemblablement en septembre, afin d'y poursuivre son enquête sur les sœurs Lévesque, détenues à Rome relativement à une affaire de trafic de drogue.

C'est ce qu'a fait savoir hier le député de Jonquière aux Communes, M. Jean-Pierre Blackburn. Le ministre fédéral de la Justice aurait assuré le juge Misanzi de sa pleine et entière collaboration.

Ottawa a retardé jusqu'à ces derniers jours la venue du magistrat italien, affirmant que la requête du juge pour venir au pays était incomplète. Le juge Misanzi a fourni des précisions supplémentaires au gouvernement fédéral la semaine dernière. Il reste maintenant au magistrat à demander la tenue d'une commission rogatoire.

Rejointe hier à Rome par une journaliste de Télé-Métropole, Mme Micheline Lévesque a déclaré qu'elle et sa sœur Laurence étaient extrêmement heureuses de ce déblocage.

Elles se sont dites assurées que les interrogatoires que mènera le juge italien au Québec allaient « lui permettre de comprendre que nous avons été victimes d'une machination ».

Le magistrat désire tout particulièrement interroger Sylvie Roy, la fille de Micheline Lévesque. « Sylvie a commis des erreurs, a déclaré sa mère. Et du fait même de ses erreurs passées, elle sera à même d'identifier les personnes qui sont à la base de cette affaire ».

Le juge Misanzi espère pouvoir tenir sa commission rogatoire dans un Palais de justice de la province. Ne parlant pas français, il sera assisté d'un magistrat canadien.

Par ailleurs, l'un des deux avocats italiens des sœurs Lévesque, Me Emilio Quaranta, a indiqué qu'il refuserait de s'occuper activement du dossier jusqu'à ce qu'il ait reçu la somme de \$30,000.

Les sœurs Lévesque ont versé à ce jour \$10,000 en honoraires à leurs avocats italiens, ce que Me Quaranta juge « minime ». Hier en entrevue, Mme Micheline Lévesque a reconnu que les honoraires n'étaient pas très élevés, mais a déclaré que le versement de \$30,000 ne serait pas justifié à l'heure actuelle.

Me Quaranta est le seul des deux avocats à pouvoir s'exprimer en français. Le second, Me Francesco Sacara, a indiqué ne pas avoir l'intention, du moins pour l'instant, de laisser tomber ses deux clientes.

# DÉCÈS

GODARD, Roger. — À Ste-Agathe, le 23 juillet 1986 à l'âge de 63 ans, est décédé, M. Roger Godard courtier d'assurances bien connu dans les Laurentides. Époux de Yolande Machabée demeurant à St-Jovite. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Maurice McNabb Inc., 974 rue Fortin, St-Jovite, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jovite où le service sera célébré à 15 heures, suivi de la crémation.

On est plein d'énergie

Kino-Québec

SPORTS

Le Canada confirme sa participation aux Jeux

EDIMBOURG (PC) — Le ministre canadien de la Condition physique et du Sport amateur, Otto Jelnek, a mis fin aux rumeurs de boycottage en déclarant que les athlètes canadiens participeraient aux Jeux du Commonwealth « forts de l'appui inconditionnel du gouvernement ».

Dans une salle pleine de journalistes désireux d'apprendre pourquoi le ministre ne s'était pas présenté à une conférence de presse qui devait avoir lieu mardi — d'où les rumeurs voulant que le Canada songe à ne pas participer aux Jeux — Jelnek a déclaré que le gouvernement avait étudié plusieurs options avant de décider de ne pas boycotter.

La décision du Canada a évidemment soulagé les membres de la Société des Jeux du Commonwealth. En raison du boycottage de 31 pays protestant contre le refus de la

Grande-Bretagne d'imposer des sanctions économiques à l'Afrique du Sud, les organisateurs craignaient qu'un retrait de la délégation de 286 athlètes du Canada n'entraîne l'annulation des Jeux.

Jelnek a indiqué que jusqu'à mercredi dernier, quand le premier ministre Brian Mulroney a déclaré que le Canada prendrait part aux Jeux, « il n'y avait pas de danger que nous retirions notre équipe ».

Il a refusé d'énumérer les options s'offrant au gouvernement au cours de la dernière semaine, mais a précisé que « ces options n'étaient qu'hypothétiques ».

« Personne ne tirera profit de ce boycottage, a dit l'ancien champion olympique en patinage artistique. Cette prise de position ne changera rien à la situation en Afrique du Sud ».

Jelnek a souligné que le Canada s'opposait à la poli-

tique d'apartheid de l'Afrique du Sud, mais qu'il croyait qu'une participation au mouvement de boycottage ne changerait pas la situation « d'un iota en Afrique du Sud ».

Le ministre a estimé qu'il était honteux que les événements sportifs soient devenus les victimes de l'obstruction politique et a ensuite demandé à la Fédération des Jeux du Commonwealth de sévir contre les pays qui ont pris part au mouvement de boycottage.

« J'espère que la Fédération des Jeux du Commonwealth envisagera la possibilité d'imposer des sanctions, financières ou autres, aux pays qui se servent des Jeux à des fins politiques ».

Le ministre avait amorcé la conférence de presse en expliquant pourquoi il ne s'était pas présenté à celle de la

Il a justifié que cette rencontre avec les journalistes avait été organisée il y a environ un mois et qu'elle devait traiter de l'équipe canadienne.

« En raison des nouveaux développements dans le mouvement de boycottage et parce que le gouvernement canadien, jusqu'à hier soir, étudiait les options qui s'offraient à lui, j'ai jugé que cette conférence de presse devenait inappropriée ».

« Ce n'est pas que je craignais de me présenter devant vous, a-t-il ajouté. Ceux qui me connaissent savent que je ne patine pas (verbalement du moins). Si j'avais assisté à la conférence de presse d'hier, il aurait fallu que je patine ».

Plus de la moitié des 58 équipes invitées aux Jeux ont décidé de les boycotter.

Jeux du Commonwealth

Le Canada domine

EDIMBOURG (AFP) — Le Canada, l'Angleterre, et l'Australie devaient se tailler la part du lion, notamment dans les deux sports majeurs (athlétisme et natation) lors de la 13ème édition des Jeux du Commonwealth qu'ouvrira ce matin à Edimbourg le prince Philip et qui s'achèvera le 2 août.

Le boycottage de 31 des 58 équipes attendues représente certes un cuisant échec pour les organisateurs écossais, mais la vague de forfaits due au désaccord entre la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies sur la politique à mener vis-à-vis du régime d'apartheid de l'Afrique du Sud n'a pas vraiment affecté en profondeur la qualité des deux principales disciplines sportives.

Les six plus importantes délégations — dans l'ordre Angleterre (299), Canada (286), Australie (240), Écosse (193), Nouvelle-Zélande (127) et Pays de Galles (115) — qui ont d'ailleurs rafilé la plupart des médailles depuis les premiers Jeux en 1930 à Hamilton (Canada), seront présentes. En fait, seuls les retraits des pays africains, notamment le Kenya et la Nigéria, et de l'Inde sont préjudiciables qualitativement au rendez-vous d'Edimbourg.

En athlétisme, l'Angleterre devrait régner sans partage sur les épreuves de demi-fond. Avec un trio royal composé de Sebastian Coe, double champion olympique du 1,500 m, Steve Cram, champion du monde et ancien détenteur du record mondial sur cette distance, tous deux au départ sur 800 m et 1,500 m, et Steve Ovett, qui s'alignera sur 5,000 m, elle ne devrait pas laisser échapper la médaille d'or sur 800 m, 1,500 m et 5,000 m. Double champion olympique du décathlon et détenteur du record du monde à la nouvelle table avec sa performance de Los Angeles (8,846 points), le Londonien Daley Thompson n'a aucun rival sérieux et devrait faire cavalier seul.

Les Canadiens essaieront de prendre le sillage de leur chef de file, le sprinter Ben Johnson qui a réussi 9 sec 95 centièmes aux Jeux de l'amitié à Moscou (le deuxième meilleur temps jamais réalisé sur cette distance) et 10 sec 06 centièmes à Birmingham plus récemment. L'homme le plus rapide du monde actuellement devrait réussir le double 100 m-200 m alors que Mark McCoy (champion en titre du 110 m haies), Milton Ottey (hauteur) et Graeme Fell (3,000 m steeple) ont toutes chances également de monter sur la première marche du podium.

Le duel nautique de l'Australie et du Canada sera certainement l'une des attractions des Jeux. Avec entre autres Alex Baumann (quatre nages), Victor Davis (brasse), Mike West (dos), Sandy Goss (libre), les Canadiens doivent dominer l'ensemble des épreuves mais l'Anglais, avec notamment Sarah Hardcastle (400 m, 800 m et 400 mètres 4 nages) et Adrian Moorhouse (brasse), peut se mêler à la lutte des deux géants.



Les Expos s'inclinent à la 11e manche

Les Astros balayaient la série



RICHARD MILO

HOUSTON (PC) — Bob Knepper a été intraitable pendant sept manches mais, même si les Expos ont chassé du monticule, ils se sont néanmoins inclinés 4-3, en 11 manches, contre les Astros de Houston devant 15,364 personnes, hier.

Davey Lopes a produit son deuxième point du match en claquant un solide simple contre Tim Burke (7-

Table of baseball statistics for Expos and Astros, including batting averages, runs, hits, and errors for various players.

Point victorieux — Lopes (4). E—Raines, DJ—Montréal 1, LS—Montréal 4, Houston 10, 2B—Wallace, 3B—Lopes, B—Hatcher (25), Lopes (18), S—Puhl, BS—Dawson. Houston: 120 000 001-4. Expos: 000 000 030 00-3. D—3:07. A—15,364.

3), après un but sur balles intentionnel à Kevin Bass, pour permettre aux Astros de balayer la série de trois rencontres.

Il s'agit de la quatrième défaite consécutive des Expos qui ont pourtant effectué un superbe ralliement contre Knepper.

Le gaucher, qui était en quête d'une 13e victoire, a retiré les 12 premiers frappeurs des Expos à lui faire. Il n'avait accordé que deux coups sûrs lorsque les Expos ont obtenu quatre simples sans trop frapper la balle d'aplomb pour combler un déficit de trois points, en huitième.

Le partant des Expos, Bryn Smith, a connu un mauvais départ. Il n'avait pas son étoffe habituelle et il a accordé trois points, dont deux mérités, lors des deux premières manches. Il a alloué huit coups sûrs, dont sept lors des quatre premières manches, avant de céder sa place à Jim Wohlford lorsque les Expos ont égalé le compte, en huitième.

Aurelio Lopez (2-1) a remporté la victoire.

Les Expos avaient perdu les deux premiers matches de la série 1-0 en 10 manches (mardi) et 8-7 (lundi). Ils terminent leur série de 12 parties contre les Astros, avec une fiche de quatre victoires et huit défaites.

Les Astros ont marqué dès la première manche lorsque Bill Doran, le premier frappeur des Astros, a obtenu un simple pour ensuite atteindre le deuxième but lorsque Tim Raines a jonglé avec la balle. Des roulants de Billy Hatcher et Davey Lopes lui ont ensuite permis d'inscrire le premier point.

Il s'agissait de la première présence de Lopes dans l'uniforme des Astros et celui-ci a obtenu un ovation en retournant vers l'abri de sa nouvelle équipe.

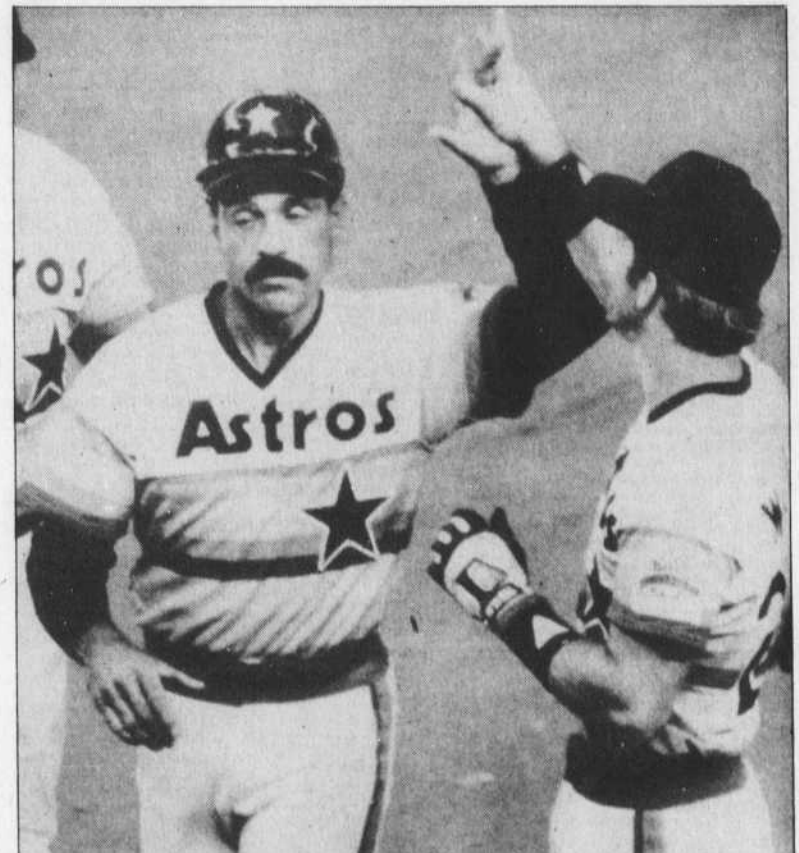
En deuxième, les Astros ont poursuivi l'attaque en marquant deux points à l'aide de trois coups sûrs et d'un mauvais lancer de Smith.

Denny Wallach et Jose Cruz ont amorcé l'attaque en frappant des simples. Alan Ashby a alors produit le deuxième point des Astros à l'aide d'un roulant au premier but, puis Craig Reynolds a obtenu un but sur balles, avant que Smith effectue un mauvais lancer pour permettre à Cruz d'atteindre le troisième but.

Bill Doran a suivi en frappant son deuxième simple du match pour porter le compte 3-0.

Knepper a retiré les 12 premiers frappeurs des Expos avant d'accorder un simple au champ intérieur à Tim Wallach, en cinquième.

Après deux retraits, Vance Law a réussi un simple au champ opposé pour poster des coureurs aux deux



Récemment acquis des Cubs de Chicago, le voltigeur Davey Lopes a produit le point de la victoire en onzième manche hier à Houston, permettant aux Astros de balayer les honneurs de la série de trois matches qui les opposait aux Expos de Montréal.

extrémités. Mais René Gonzales a frappé un ballon dans la droite pour mettre fin à la menace des Expos.

Les Expos ont chassé Knepper en marquant trois points à l'aide de quatre coups sûrs pour créer l'égalité, 3-3, en huitième.

Mike Fitzgerald a frappé un simple. Law a été saisi à la suite d'un faible coup derrière le deuxième but, puis Gonzales a suivi en frappant un simple à l'entre-champ droit pour remplir les coussins.

Utilisé comme frappeur suppléant, Wohlford a produit le premier point à l'aide d'un roulant au premier but, puis Raines a produit le deuxième point en obtenant un simple au champ intérieur.

Mitch Webster a chassé Knepper en frappant un simple pour remplir les coussins, puis Andre Dawson a accueilli le releveur Charlie Kerfeld en frappant un ballon sacrifice pour créer l'égalité, 3-3.

Le jeune Bill Moore a entrepris le match au premier but, tandis que Vance Law était de retour au deu-

xième but après avoir manqué les deux derniers matches en raisons de malaises au dos.

Moore a été tenu en échec en quatre présences au bâton à son premier match au baseball majeur.

Buck Rodgers a indiqué hier qu'il fera probablement appel à Tim Burke pour poursuivre le match suspendu du 13 juillet contre les Reds de Cincinnati, avant le match régulier entre les deux équipes aujourd'hui.

« Ce sera Burke si je ne dois pas faire appel à ses services pendant trois manches aujourd'hui (hier) », a-t-il souligné avant le match. Les Reds menaient 3-2 et les buts étaient remplis, après un retrait, lorsque l'arbitre a suspendu la rencontre en raison de la pluie, en sixième reprise.

Burke était alors au monticule. Ron Oester, un frappeur ambidextre, sera le premier joueur à faire face à Burke. Le gérant pourrait également faire appel à Bob McClure, un lanceur gaucher, dans le but d'obliger Oester à frapper de la droite.

Ce soir à Ottawa

Un duel de quarts-arrière recrues

OTTAWA (PC) — L'élément fascinant du match qui opposera ce soir les Alouettes de Montréal aux Rough Riders, à Ottawa, sera de surveiller la bataille que se livreront les deux quarts-arrière recrues.

Les comparaisons entre Tom Burgess, quart des Rough Riders, diplômé de l'université Colgate, et Brian Ransom, le grand et puissant

général de l'attaque montréalaise, issu de l'université Tennessee State et ancien porte-couleurs des Cowboys de Dallas ainsi que des Oilers de Houston, sont intéressantes.

Ransom a l'avantage de mesurer 6 pieds et 3 pouces et de peser 202 livres, ce qui lui permet d'atteindre précisément ses receveurs, même à de grandes distances.

Mesurant 6 pieds et pesant 190 livres, Burgess est plus mobile, comme l'indiquent les 46 verges qu'il a gagnées au sol jusqu'à présent.

Leur coefficient de passes complétées est semblable, Burgess ayant vu 52,6 % de ses tirs être complétés, contre 51,8 pour Ransom.

Mais 43 des 83 passes de Ransom ont été captées pour des gains de 515 verges, tandis que 20 des 38 tirs de Burgess ont trouvé receveur, pour des gains de 297 verges et trois touchés.

Les deux quarts ont été envoyés dans la mêlée un peu plus tôt que prévu, en cette jeune saison 1986 de la Ligue canadienne de football, pour remplacer les vétérans Joe Barnes et J.C. Watts.

Les Alouettes occupent le dernier rang de la section Est avec trois revers en autant de matches, tandis que les Rough Riders, même s'ils sont en tête de section, montrent une fiche de 2-2 et ont perdu leurs deux dernières rencontres.

Quand on lui a demandé hier pourquoi il avait relégué Barnes au rôle de réserviste, le pilote des Alouettes, Gary Dorchik, a déclaré: « La seule chose qui me préoccupe est de gagner des matches ».

« Je me sens maintenant confiant parce que je crois que nous avons deux quarts-arrière qui peuvent gagner des matches », a-t-il répondu.

« J'ai confiance en Brian. Je pense que sa performance de la semaine dernière (contre les Lions de la Colombie-Britannique) lui a valu le droit de commencer un autre match ».

Dans ce revers de 27-20, Ransom a vu 26 de ses 49 passes être complétées pour des gains de 295 verges et un touché. Il est demeuré calme, malgré la pression qu'exerçait sur lui l'excellente défensive des Lions.

On pourrait croire que Dorchik s'était entendu avec Joe Moss, l'instructeur des Rough Riders, pour qu'ils parlent de leurs quarts-arrière en des termes semblables.

« Nous essayons d'être plus productifs en attaque et chaque fois que nous avons fait appel à Burgess, il a impressionné. J'estime qu'il valait mieux effectuer ce changement immédiatement... pour permettre à l'équipe d'évoluer », a déclaré Moss.

« Ce n'est pas que Watts a mal joué contre Edmonton, mais tout simplement que Burgess a mieux fait ».

Sous la direction de Watts, l'attaque des Rough Riders n'a amassé que 75 verges en première demie, dans un revers de 49-39. Vingt-neuf de ses verges ont été gagnées dans les airs, Watts voyant seulement sept de ses 20 tirs être saisis.

Sous Burgess, l'offensive ottawaïaise a gagné 203 verges par la voie des airs (11 en 18 et deux touchés), dont 68 sur un touché du demi-inséré Mark Brousseau.

Moss a dû apporter ces modifications à sa formation en raison de blessures.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mardi

Chicago 6, San Diego 4. Los Angeles 4, Pittsburgh 3. Philadelphia 5, Atlanta 4. New York 6, Cincinnati 5. St. Louis 10, S. Francisco 7. Houston 1, Montréal 0.

Hier

San Diego 7, Chicago 5. Houston 4, Montréal 3. Los Angeles à Pittsburgh. New York à Cincinnati.

Philadelphie à Atlanta

S. Francisco à St. Louis

Aujourd'hui

Montréal à Cincinnati, fin du match interrompu le 13 juillet, 18 h 05

Montréal, Tibbs (4-6) à Cincinnati, Gullickson (7-6), 19 h 35

Houston, Scott (9-6) à Philadelphia, Rawley (7-6), 19 h 35

Los Angeles, Valenzuela

(12-6) à Pittsburgh, Walk (4-5), 19 h 35

Ligue Américaine

Mardi

Oakland 4, Boston 2. New York 9, Texas 10. Detroit 3, Minnesota 0. Cleveland 8, Chicago 4. Baltimore 5, Kansas City 4. Milwaukee 6, California 2. Toronto à Seattle.

Hier

New York 3, Texas 2. Oakland 9, Boston 2. Toronto 6, Seattle 2. Kansas City à Baltimore. Chicago à Cleveland. Minnesota à Detroit. Milwaukee en Californie.

Aujourd'hui

Kansas City, Bankhead (3-4) à Detroit, O'Neal (1-4), 19 h 35

Chicago, Cowley (5-5) à Baltimore, Fianagan (4-6), 19 h 35

Cleveland, P.Niekro (7-6) au Texas, Loynd (0-0), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

Table of National League East division statistics: G, P, Moy., Diff. for New York, Montréal, Philadelphie, Chicago, Pittsburgh, St. Louis.

Section Ouest

Table of National League West division statistics: G, P, Moy., Diff. for Houston, San Francisco, San Diego, Cincinnati, Atlanta, Los Angeles.

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

Table of American League East division statistics: G, P, Moy., Diff. for Boston, New York, Cleveland, Toronto, Baltimore, Detroit, Milwaukee.

Section Ouest

Table of American League West division statistics: G, P, Moy., Diff. for Californie, Texas, Kansas City, Chicago, Seattle, Oakland, Minnesota.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Ce soir

Montréal à Ottawa

Calgary à Winnipeg

Vendredi

Vancouver à Hamilton

Samedi

Toronto à Regina

LIGUE CANADIENNE

Section Est

Table of Canadian Football League East division statistics: G, P, N, PP, PC, Pts for Ottawa, Toronto, Hamilton, Montréal.

Section Ouest

Table of Canadian Football League West division statistics: G, P, N, PP, PC, Pts for Edmonton, C.-Britannique, Calgary, Saskatchewan, Winnipeg.



Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

Table of Canadian Football League statistics for quarterbacks and other players.

Les lanceurs

Table of Canadian Football League statistics for passers and other players.